

de réciter cet office, constateraient qu'il leur manque pour-
ront se servir du texte de l'ancien bréviaire (4e dimanche
d'octobre, dans le supplément *pro aliquib. locis*) quoiqu'il ne
soit pas corrigé et se procureront immédiatement le nouveau
texte pour n'en n'être pas privé l'an prochain. Ces offices
commandés depuis longtemps chez un éditeur de bréviaire,
quoique partis depuis quelque temps ne sont pas encore
arrivés.

MESSE DES SAINTES RELIQUES

On trouve dans le supplément de beaucoup de missels une
messe des saintes Reliques, au 4e dimanche d'octobre. Mais
dans plusieurs elle offre des variantes nombreuses. Il n'y a
guère que la 1e oraison qui soit commune à toutes. Dans ces
circonstances, il était préférable de faire imprimer la messe
en entier plutôt que de signaler les premiers mots de chaque
partie avec renvoi au commun. C'est ce qu'on a fait.

Il n'y a pas lieu de se préoccuper du chant de cette messe.
D'abord elle n'aura jamais lieu le dimanche, puisque dans
l'occurrence, elle serait simplifiée et la messe, comme l'office,
sera celle du dimanche. Mais si l'on désire chanter cette messe
des saintes Reliques pendant la semaine, on en trouve toutes
les parties dans le *Graduale* ou *Graduel* ou autre livre de
chant.

L'introit est *Multæ* du 15 juin ;

Graduel *Exsultabunt* du 15 juin ;

Allel. N. Justi de la messe *Sapientiam* du Commun des
martyrs, ou trait *Qui seminant* de la messe *Intret* du Commun
des martyrs ;

Offertoire *Mirabilis* de la messe *Intret* ;

Communion *Gaudete* de la messe *Sancti tui* du Commun au
T. P. en omettant les *Allel.* J. S.